



CAPLA

COMMISSION ADMINISTRATIVE
PARITAIRE LOCALE

du 10 juillet 2015

e-mail : fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu



02 40 20 76 56

LES AFFECTATIONS DES TITULAIRES

LES INFORMATIONS DEPARTEMENTALES
AVANT LES CAP LOCALES

A	B	C
8 arrivées 8 départs	33 Arrivées 11 départs	27 Arrivées 8 départs



LES AFFECTATIONS APRES CAPL
pour les titulaires

RAN de Nantes

Évaluations Domaine	2 arrivées
Direction	3 arrivées
Gestion des comptes publics	1 arrivée
Gestion	1 arrivée
Cadastre	1 arrivée

RAN de Pornic

Gestion	1 arrivée
---------	-----------

Après affectation des titulaires, la situation des emplois
dans les structures est la suivante :

	Structures
Surnombre	1 en BDV5 St Nazaire
Vacances	3 en Direction 1 en BDV1 2 au PRS 3 au PCE1 1 au PCE2 1 au PCE3 1 au SIP/E Ancenis 1 SIP St Nazaire

LES AFFECTATIONS DES ALD

Pour les affectations des ALD et les affectations sur des
postes de Direction, la règle veut que celles-ci soient faites à
la discrétion du DRFIP.

Pour autant, il est nécessaire que les élus aient une vision
globale des mouvements pour préparer la CAP et qu'ils
disposent des mêmes informations que la Direction.

Le mouvement définitif étant de plus en plus tardif
(03/07/2015 pour les mutations des cadres A au 01/09/2015),
la Direction n'a pas pu communiquer ces informations aux
CAPistes dans les délais.

Cependant, elles nous ont été remises en début de séance
tout comme les détachements.

Affectations (provisoire) des ALD au 01/09/2015

■ RAN d'Ancenis	x 1 au SIP/E Ancenis
■ RAN de Nantes	x 15 en Direction x 1 en BDV 2 x 3 au PCE1 x 2 au PRS x 1 au SIP NNE (AJV) x 1 au SPF Nantes 2
■ RAN St Nazaire	x 1 au SIP de St Nazaire

ATTENTION !!!

**Les affectations communiquées en CAP
vont très certainement être modifiées
d'ici le 1^{er} septembre 2015.**



TAUX DE COUVERTURE

La Direction ne nous a pas
communiqué le taux de couverture
des emplois à l'issue de la CAP.
Mais elle s'est engagée à nous le
transmettre dans les meilleurs délais.